

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 72-467-1935 Divers.

n° 72-467-1935

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

24 octobre 1935

Numéro JO

n° 467 du 31/10/1935

Date du numéro

31 octobre 1935

TEXTE INTÉGRAL

Mohamed Saleh Zéghir, Arabe, est agréé en qualité d'interprète au Gouvernement, au salaire journalier de 10 francs par jour ouvrable, passible des prélèvements et pour compter du 25 octobre 1945.